



ASSOCIES

COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

**

**CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS PASTORALES
ALPES MEDITERRANEE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Maison des Agriculteurs
Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence Cedex

CERPAM
Maison des Agriculteurs
Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui a été confiée à notre société par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant la comptabilisation des subventions sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit dans les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Avignon,
Le 4 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes
Axiome Provence Audit
Philippe LÉCHAT



ANNEXE

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2008



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-A - IMPRIMERIE L. NATIONAL

Néant

Désignation de l'entreprise CENTRE D ETUDES ET DE REALISATION PASTORALES ALPES MEDIT. "CERPAM"

Adresse de l'entreprise 22 AVENUE HENRI PONTIER 13626 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET* 4 0 9 5 7 2 2 3 7 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31/12/2008		31/12/2007		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial*	010	012					
	Autres*	014	016					
	Immobilisations corporelles*	028	030	133683	122112	11571	20886	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	6552		6552	5745	
	Total I (5)	044	048	140235	122112	18123	26631	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	45125		45125	34303	
	Marchandises*	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	58182	6552	51630	74619
		Autres* (3)	072	074	584590		584590	735670
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	41651		41651		
	Charges constatées d'avance*	092	094	226		226		
		Total II	096	098	729774	6552	723222	844592
	Total général (I + II)	110	112	870009	6552	741345	871223	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120				
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)			132	178647		174288	
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	10828		4360	
	Provisions réglementées			140				
		Total I		142	192585		178648	
		Total II		154	56585		56585	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	47636		288619	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	53916		63013	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)			172	393734		279955	
	Produits constatés d'avance			174			3738	
	Total III		176	495286		635325		
	Total général (I + II + III)		180	741345		871223		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			7636	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			2234	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 8538 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2008 - 7.0269413

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>CERPAM</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	2452	9100
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons intracommunautaires { services* }	215	214		
			217	218	230286	214441
				222	10822	15063
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		224		
	Production immobilisée*			226	666658	654689
	Subventions d'exploitation reçues			230	64092	64520
Autres produits			232	974310	960813	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	51053	46240
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242	197494	242868
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle* 243 7203)		244	16467	17649
	Rémunérations du personnel*			250	436018	434990
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	186764	171700
	Dotations aux amortissements*			254	11550	24615
	Dotations aux provisions			256	205098	117138
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262		
Total des charges d'exploitation (II)			264	1104444	1055200	
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	-130134	-94387	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	1832	1339
	Produits exceptionnels (IV)			290	157594	108852
	Charges financières (V)			294	4451	9569
	Charges exceptionnelles (VI)			300	10902	1105
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	3110	770
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)			310	10828	4360	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-not)			324	3110	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	6797
Deductions	Entreprise nouvelles (44 sexes) 986	Zone franche urbaine (44 sexes) 987	Zone franche Corse (44 décès) 988			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A) 989	Pôle de compétitivité (44 années) 990		342	
	Divers* (dont : investissements outre-mer 344 ; créance due au report en arrière du déficit 346)				350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	20734	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	20734	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380		n° du centre de gestion agréé : 388		
Montant de la T.V.A. collectée 374		54489	Effectif moyen du personnel* 376	1 4	dont apprentis 10 handicapés 10	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378		31693	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399			



N° 10958 * 10

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

D.G.I. N° 2033-C 2008

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **CERPAM** Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406				
	Autres	410	412	414	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426				
	Constructions	430	432	434	436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456				
	Matériel de transport	460	85008	462	464	85008			
	Autres immobilisations corporelles	470	65948	472	2234	474	19507	48675	
Immobilisations financières	480	5745	482	807	484	486	6552		
TOTAL		490	156701	492	3041	494	19507	496	140235

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
					IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516		
	Constructions	520	522	524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546		
	Matériel de transport	550	71511	552	7000	554	78511
	Autres immobilisations corporelles	560	39051	562	4550	564	43601
TOTAL		570	110562	572	11550	574	122112

III	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
						Court terme *	Long terme	
							15 % ou 16 %	0 %
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL		578	580	582	584	586	587	589
Régularisations						590	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL		596					597	599

(1) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 pour les plus-values sur titres de participation (ou 8% en cas d'exercice ouvert avant le 01-01-2007)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NUT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-C - IMPRIMERIE NATIONALE - Janvier 2008 - 7 006683-1



N° 10959 * 10

D.G.I. N° 2033-D 2008

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : CERPAMNéant

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620	5 65 85	622		624		626		5 65 85	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 93 34	652	6 55 2	654	1 93 34	656	6 55 2		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	7 59 19	682	6 55 2	684	1 93 34	686	6 31 37		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

